

Communiqué de presse

11 octobre 2024

La FNTV salue les avancées majeures concernant l'accès des autocars à la Zone à Trafic Limité à Paris

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) exprime sa profonde satisfaction quant aux récentes modifications apportées au projet de Zone à Trafic Limité (ZTL) dans le centre de Paris. Ces changements significatifs, fruit d'un dialogue avec les autorités, répondent aux préoccupations essentielles de notre secteur et ouvrent la voie à une mise en œuvre plus équilibrée de la ZTL.

Préservation de l'accès des autocars de tourisme

A la demande du Préfet de Police de Paris et du Ministre délégué chargé des Transports, la Mairie de Paris a finalement accepté de maintenir l'accès des autocars de tourisme à la ZTL. Ces véhicules pourront continuer à circuler dans la zone, sous réserve d'avoir comme point de départ ou de destination l'une des voies incluses dans le périmètre.

Cette mesure permettra de :

- Préserver l'activité touristique et économique du cœur de Paris
- Assurer la continuité des services de transport pour les visiteurs
- Maintenir l'attractivité de la capitale pour les opérateurs touristiques

Cette décision démontre la possibilité de concilier les objectifs environnementaux avec les réalités économiques du secteur touristique parisien.

Renforcement du processus de contrôle et de concertation

La deuxième avancée majeure concerne les modalités de contrôle et la définition des justificatifs d'accès à la ZTL. Ces éléments seront établis par un arrêté conjoint de la Mairie de Paris et du Préfet de police de Paris.

Cette modification apporte :

- Une approche plus équilibrée dans la gouvernance de la ZTL

Communiqué de presse

- Une garantie de prise en compte des enjeux de sécurité et de fluidité du trafic
- Un cadre réglementaire plus solide

Perspectives et engagements

Ces avancées témoignent de l'efficacité du dialogue entre les autorités et les professionnels du transport. La FNTV est satisfaite que ses préoccupations aient finalement été entendues et que des solutions pragmatiques aient été trouvées pour concilier transition écologique et vitalité économique.

La FNTV s'engage à poursuivre sa collaboration active avec les autorités pour affiner les modalités pratiques d'accès à la ZTL et à accompagner ses adhérents dans l'adaptation à ce nouveau cadre réglementaire. La FNTV continuera à œuvrer pour une transition harmonieuse vers une mobilité plus durable, tout en veillant à préserver la dynamique économique et touristique de Paris

A propos de la FNTV :

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.